

**M. VIANNEY BÉLANGER :**

1660 Merci.

**LA PRÉSIDENTE :**

1665 Merci, Monsieur, de votre présentation. Merci, Madame. J'appellerais maintenant la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles.

**Mme JULIE LANGLOIS :**

1670 Donc Julie Langlois, organisatrice communautaire pour la Clinique.

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui.

1675 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Et, dans le fond, Denis Charron, qui est membre du conseil d'administration.

**M. DENIS CHARRON :**

1680 Et donc citoyen du quartier. Alors, on va se diviser la présentation. Je vais faire la première partie, puis après ça, passer le reste à Julie.

1685 D'abord, rapidement un peu, c'est quoi la Clinique communautaire pour que vous sachiez un peu c'est qui. On est le seul OBNL avec le mandat CLSC au Québec. Donc on est une entité privée, on est un privé conventionné, et on est en action depuis plus de 50 ans.

1690

Notre mission, c'est d'organiser les services préventifs et curatifs et regrouper les citoyens autour des questions de santé et pour des questions soit à court terme, soit à long terme. Et, au cœur de celles-ci, on retrouve une conviction fondamentale : c'est que la santé est un droit essentiel et non négociable.

1695

On travaille particulièrement – comment on fait ça? – On travaille sur les déterminants de la santé et on s'est aperçu que quand il y a l'absence de déterminants, ça cause des inégalités sociales et les problèmes au niveau sociaux, au niveau de la santé. Les déterminants sont listés sur notre présentation ici. Alors, je ne les détaillerai pas tous, il y en a quatorze, pour les fins de... Mais entre autres, on parle d'accès au logement et aux services publics, d'où l'intérêt de venir vous parler aujourd'hui.

1700

Donc, pour nous, ce qui nous préoccupe, c'est les changements climatiques et la santé. Pour nous, c'est lié. Au cœur de tout ça, la requalification du secteur Bridge-Bonaventure, c'est une occasion idéale d'agir pour réduire le nombre de voies sur le boulevard urbain Bonaventure, pour implanter du transport actif et collectif dans le quartier. Et c'est des recommandations que vous avez sûrement entendues, vous avez eu écho, parce qu'on est partie prenante de la

1705

présentation qui a été faite par Action-Gardien à ce niveau-là. L'impact des transports actifs, ça veut dire aussi une réduction des GES. On parle aussi de réduire les nuisances reliées à la circulation de transit, la circulation, par exemple, sortant du pont Victoria, donc la redirection de cette circulation-là vient non seulement désenclaver notre quartier vient aussi régler un problème qui se passe aussi du côté de Griffintown où, ce quartier-là, à l'heure de pointe du matin et du soir, est complètement pris en otage par la circulation qui transite sur Peel, Wellington et De Lamontagne entre autres.

1710

1715

Introduire des mesures pour lutter les îlots de chaleur, c'est au cœur de notre présentation. Spécifiquement sur les îlots de chaleur, on s'aperçoit que le quartier Bridge-Bonaventure est un îlot de chaleur à cause du restant industriel et de l'asphaltage qu'il y a eu. Il y a des augmentations des épisodes de chaleur accablante de plus en plus. Habiter un îlot de

1720

chaleur augmente les risques de mourir d'un épisode cardio... voyons, sur les chaleurs accablantes.

**LA PRÉSIDENTE :**

1725

Ce n'est pas le conseil d'administration ça?

**M. DENIS CHARRON :**

1730

Oui. Et il y a plusieurs mesures qui sont pour contrer ça. Donc la végétalisation. On sait que les indices de canopée plus élevée, ça veut dire que c'est un outil efficace contre les îlots de chaleur. Une architecture et un aménagement urbain, il faut s'entasser en pensant aux îlots de chaleur. Et la gestion des eaux et des sols. Donc tout ça, et c'est très important pour nous parce qu'encore une fois, ça vient affecter la qualité de vie du quartier. Donc je vais passer la parole à ma collègue.

1735

**Mme JULIE LANGLOIS :**

1740

Donc je pense qu'on en a quand même pas mal parlé, les besoins au niveau du logement social, comment on peut les lier au niveau de la santé lorsqu'on attribue une grosse part de notre loyer, on peut avoir de la difficulté à payer notre épicerie et nos médicaments, donc c'est un déterminant social de la santé important pour nous. C'est pour cette raison qu'on pense que les terrains de la SIC devraient servir à un développement de milieu de vie qui inclut 100 % de logement social et collectif, parce que justement, le taux d'inoccupation des logements est quand même assez bas.

1745

Il y a une diminution de la proportion de logement social. C'est difficile d'en développer à Montréal. Pointe-Saint-Charles ne fait pas exception et, dans le fond, Bridge-Bonaventure avec ses grands terrains publics présente une grande opportunité à ce niveau-là.

1750 Donc, une des choses aussi qu'on a remarquées à travers les années au niveau de la Clinique communautaire, c'est le manque d'espace vert dans le quartier et c'est sûr, avec la requalification du secteur Bridge-Bonaventure, entre autres au niveau du sud, avec la requalification de l'autoroute Bonaventure, il y aurait l'occasion de créer un espace vert important, un parc linéaire avec justement du transport actif pour les résidents, oui, de Pointe-Saint-Charles, mais aussi pour la population montréalaise.

1755 Donc on sait que la présence d'espace vert a un impact sur la santé, donc c'est souvent lorsque les gens habitent proche d'un espace vert, ils ont tendance à pratiquer davantage d'activité physique. C'est aussi une façon de réduire le bruit de l'automobile et, aussi, quand les gens sont plus actifs, on a un impact sur la sédentarisation des personnes, l'embonpoint, maladie cardiovasculaire. Donc ça, c'est un élément qu'on voulait apporter.

1760 Donc on revient au fameux milieu favorable à la santé. Donc le projet 100 % collectif sur les terrains de la SIC. On en a quand même assez parlé avec Action-Gardien. Donc, pour nous, c'est un projet vraiment important que nous appuyons. C'est une façon de répondre aux besoins locaux de la population de Pointe-Saint-Charles qui en a grandement besoin.

1770 Donc, concrètement, qu'est-ce qu'on demande à la Ville de Montréal, c'est, oui, de faire preuve de leadership afin de rassembler tous les acteurs en présence pour créer les conditions gagnantes pour réaliser ce beau milieu de vie là audacieux, novateur. Qu'est-ce qui a été nommé antérieurement, c'est qu'il y a différents acteurs qui décident, avancent sur des projets en parallèle, comme la Société des ponts, par exemple. On aimerait que la Ville les rassemble et qu'on ait une meilleure vision d'ensemble.

1775 C'est sûr que pour nous le mégaprojet présenté la semaine dernière par Bronfman, ce n'est pas un projet qui correspond aux besoins que, nous, nous avons identifiés pour la population et que la population a identifiés pour elle-même. Puis, même, on pense qu'à certains égards, elle pourrait créer certaines nuisances, entre autres au niveau de la circulation

1780 automobile. On a parlé quand même, puis on a nommé qu'il y avait des problèmes de circulation de transit. Il y aurait une possibilité que ça amplifie ce phénomène-là.

1785 On aimerait que la Ville utilise ses pouvoirs pour faciliter le développement du projet de milieu de vie à vocation publique et collective et de nous accompagner, dans le fond, dans des représentants auprès de différents paliers gouvernementaux.

On trouverait important aussi que le développement du transport actif et collectif et sa collectivité avec les autres quartiers soit bien à l'ordre du jour.

1790 Et, finalement, intégrer des mesures concrètes pour lutter contre les changements climatiques. Je pense que c'est vraiment à l'ordre du jour. Actuellement, notre mairesse parle d'urgence d'agir au niveau climatique. Donc c'est une occasion en or pour le faire. Voilà. C'est terminé.

**LA PRÉSIDENTE :**

1795 Terminé? Merci beaucoup. Je vais vous poser une première question. Une des choses qui nous a un peu interpellés à la lecture de votre mémoire, c'est que vous indiquez que pour Pointe-Saint-Charles, parmi les indicateurs de santé, le taux de maladie pulmonaire qui est plus élevé que dans le reste de la ville. Ce n'est quand même pas beaucoup mais c'est quand même assez signifiant. La même chose aussi concernant le stress quotidien qui serait plus élevé. Bon, c'était des données de 2014, si mon souvenir est bon. Je ne sais pas s'il y en a des plus récentes, en tout cas, on serait intéressés à les avoir.

1805 Alors, en même temps que vous identifiez ces caractéristiques de santé de la population de Pointe-Saint-Charles, vous vous prononcez en faveur de l'installation d'un quartier résidentiel le long du bassin Peel. Et, en même temps, qui est à proximité, comme mon collègue le faisait remarquer à un intervenant précédent, à proximité de zones de transport, puis d'entreprises aussi qui sont très bruyantes, qui sont aussi relativement plein de nuisances. Comment, comme responsables de santé communautaire, comment vous définissez donc?

1810 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Bien, la première chose par rapport aux données, c'est une question que je me suis posée et qu'on se pose en concertation avec d'autres acteurs. Donc je vais tenter de répondre...

1815 **LA PRÉSIDENTE :**

De regarder s'il n'y a pas des choses plus récentes.

1820 **Mme JULIE LANGLOIS :**

... à ce questionnaire-là, puis avec peut-être des données plus récentes et je vous les ferai parvenir.

1825 **LA PRÉSIDENTE :**

Oui, ça serait utile pour nous.

1830 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Donc, pour répondre à votre question, tantôt, le projet milieu de vie vous a été présenté et il y avait la présence, dans le fond, d'une zone tampon qui était proche de la rue Mill, en fait entre les milieux plus industriels et le fameux projet de vie. Donc le fait de recycler un bâtiment et peut-être le convertir en école de formation pour les métiers d'art, ça serait une façon, dans le fond, de protéger quand même les futurs résidents qui habiteraient dans le bassin Peel. Ça serait une façon de se préserver des nuisances.

1835 L'autre aspect qui a été réfléchi, qui n'est pas complètement abouti quand même, c'est d'instaurer justement un mur végétalisé le long de la voie ferrée, justement en vue de réduire les nuisances au niveau du transport.

1840

1845 L'autre élément qui est quand même...qui est presque une condition, je pense, pour le développement d'un milieu favorable à la santé, c'est vraiment de régler le problème de la circulation de transit sur la rue Bridge. Donc, dans le fond, qu'il y ait une connexion directement de l'autoroute Bonaventure avec le pont Victoria pour que la circulation soit redirigée d'une autre manière. Ainsi, nous pensons que ça serait une façon de préserver, dans le fond, les futurs résidents de ce type de nuisance.

1850 C'est les trois éléments. C'est sûr qu'il y avait aussi des aspects d'agriculture urbaine, de végétaliser quand même une bonne partie de ces espaces, mais circulation de transit, zone tampon, avec l'école artisanale, et aussi – parce que là je ne l'ai pas devant moi – mais il y avait aussi le long... Il y avait aussi une école, puis il y avait aussi le fait que la rue Centre était prolongée, ça permettait aussi un accès local et c'était une façon aussi de réduire la circulation de transit.

1855 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci.

1860 **M. DENIS CHARRON :**

1865 Je pourrais peut-être ajouter qu'à Pointe-Saint-Charles, la cohabitation entre le côté industriel et le côté résidentiel est omniprésente depuis la création du quartier, quand il y avait des activités industrielles le long du canal Lachine, la compagnie de chemin de fer Grand Trunk, etc. on a toujours été... les résidences ont toujours été en mode de cohabitation. Donc, pour nous, ce n'est pas anormal.

**LA PRÉSIDENTE :**

1870 C'est comme si vous étiez habitués, quoi.

**M. DENIS CHARRON :**

Presque.

1875 **LA PRÉSIDENTE :**

Presque.

1880 **Mme JULIE LANGLOIS :**

Mais il faut trouver des solutions concrètes.

**LA PRÉSIDENTE :**

1885 Oui.

**M. DAVID HANNA, commissaire :**

1890 Ce qui m'amène alors à vous amener vers un autre coin du projet et notamment plutôt l'autoroute Bonaventure. Or, il y a des propositions de mettre du logement sur le bassin Tate notamment et aussi le bassin Wellington. Et si vous vous rappelez, l'étude du directeur de la santé publique, docteur Drouin à l'époque – 2009, je crois – a produit l'étude qui permettait de statuer qu'en dedans de 200 mètres d'une autoroute, vous avez une hausse très sérieuse de problèmes pulmonaires, ceux-ci chroniques, de problèmes cardiaques, et aussi de façon  
1895 chronique, et de naissances de bébés sous poids. 200 mètres. Alors, c'est l'autoroute Bonaventure sur laquelle on propose d'ajouter en plus le trafic du pont Victoria. Alors, comment vous réagissez face à ces multiples propositions de trafic, Bonaventure, résidences et tout, dans ce lieu stratégique du bassin Tate notamment, qui est juste à côté.



1900 **Mme JULIE LANGLOIS :**

1905 C'est certain que c'est préoccupant le fait de vouloir justement développer un milieu de vie proche d'autoroute ou de chemin de fer. Mais qu'est-ce qu'on peut vous répondre, c'est que peut-être qu'on pourrait, pour justement mesurer davantage l'impact de la santé par rapport à ces certaines nuisances, peut-être qu'on pourrait aller un peu plus loin dans une étude avec la direction régionale de la santé publique ou peut-être former un petit comité pour approfondir ce type de nuisance en lien avec la santé. Parce que pour le moment, je ne pourrais pas vous répondre, mais je pense que c'est un défi que, en tout cas, beaucoup de quartiers vont rencontrer à l'avenir, parce qu'il n'y a presque plus de terrains à Montréal.

1910 C'est certainement préoccupant, il faut s'en occuper, mais je pense qu'il y a déjà des façons, il y a plusieurs milieux qui ont réussi à trouver des solutions concrètes. On en a nommé quelques-unes au niveau de l'environnement mais on est prêt à s'asseoir avec la santé publique pour trouver des réponses à ce type de problème-là important.

1915 **M. DAVID HANNA, commissaire :**

Je vous recommande l'étude pour commencer. Merci.

1920 **LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Madame, Monsieur. J'inviterais maintenant... Attendez. On est rendu à la pause, je m'excuse. C'est assez intéressant pour qu'on continue. Alors, on va prendre une pause de dix minutes, s'il vous plaît.

1925

---

**SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES**

1930 **REPRISE DE LA SÉANCE**